



Paris, le vendredi 29 mai 2026

Monsieur Édouard GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : Onde – Ce dont les écoles ont besoin pour fonctionner

Monsieur le Ministre,

L'expérimentation conduite dans deux académies pilotes n'a pas permis de stabiliser l'application Onde Version 2 avant sa généralisation.

Malgré cela, le déploiement généralisé de l'application intervient au moment précis où les directeurs et directrices d'école traitent les inscriptions pour la rentrée 2026-2027, enregistrent les radiations des élèves quittant l'école et préparent la répartition des effectifs dans les classes. Ces opérations engagent directement les familles, les mairies et les services académiques. Elles ne supportent pas l'instabilité technique.

Les directrices et directeurs se retrouvent aujourd'hui à documenter des dysfonctionnements quotidiens en ouvrant des tickets d'assistance, en plus d'un travail administratif et pédagogique pour lequel ils ne disposent déjà pas du temps suffisant. En période ordinaire, la logique du ticket est compréhensible. Déployée à grande échelle sur une application qui dysfonctionne massivement, elle revient à faire des directeurs les testeurs d'un outil inachevé contre leur gré.

Les équipes techniques qui travaillent sur Onde ne sont pas en cause : elles gèrent depuis le 15 octobre 2025 les conséquences d'un calendrier de déploiement qui ne leur a pas laissé le temps de stabiliser l'outil. Ce sont 25 messages envoyés depuis cette date sur les boîtes nominatives des directeurs et directrices — et simultanément sur les boîtes d'école — dont 6 ce dernier mois, consacrés aux seuls dysfonctionnements. Un déploiement mieux échelonné aurait épargné cette accumulation à tout le monde : aux équipes techniques comme aux directeurs.

Les directrices et directeurs ont absolument besoin d'une application opérationnelle dès les prochains jours pour préparer la rentrée. Cela nécessite :

- de pouvoir réaliser des admissions par cohortes entières sans limitation du nombre d'élèves traités simultanément ;*
- de pouvoir exporter les listes de classes pour l'année suivante, afin de travailler avec les enseignants, communiquer avec les familles et les partenaires ;*
- de pouvoir générer les certificats de radiation, documents légalement exigibles par les mairies lors de tout changement d'établissement. Leur indisponibilité bloque aujourd'hui des démarches que les directeurs et directrices ne peuvent pas débloquer seuls ;*
- de disposer d'un service stable pendant les horaires scolaires, sans interruptions en semaine.*

Ces besoins n'ont rien de nouveau : ils auraient dû être couverts dès le déploiement en académies pilotes, à l'automne dernier. La généralisation sans résoudre les dysfonctionnements a simplement étendu le problème à l'ensemble du territoire.

Une réunion de travail associant des représentants des personnels doit être organisée rapidement pour établir un calendrier de résolution des dysfonctionnements, examiner d'autres évolutions attendues par les personnels. Aucune nouvelle fonctionnalité ne devrait être déployée d'ici là, afin de stabiliser l'existant avant toute évolution.

Le SE-Unsa vous demande alors que tout déploiement de nouvelle application soit reporté à l'été, lorsque l'activité des écoles est au ralenti et que les personnels disposent du délai nécessaire pour s'approprier un nouvel outil. Cette demande inclut la migration des services de messagerie prévue pour juin des académies qui n'ont pas encore migré.

Déployer ce changement au moment même où les directeurs et directrices gèrent les conséquences de la version 2 d'Onde, traitent les dernières inscriptions et préparent la répartition des classes reviendrait à reproduire exactement l'erreur de calendrier que cette lettre documente.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale

Handwritten signature of Elisabeth Allain-Moreno in black ink, with a horizontal line underneath.

Copie à :

- Mme Marjorie KOUBI, Conseillère sociale au cabinet du Ministre
- M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire